

Date de convocation : 05/03/2026	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
--	--

Le dix mars deux mille vingt-six à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Emeline MOUNIER, Fanny MOURIER, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (19).

Excusés : Florian CHAUDIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Christophe MOULIN, Jean Pierre NOUVET (pouvoir à Jean Paul GRANGE) (3).

Absente : Colette MORIN (1)

Madame Hélène DREVET a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Budget Primitif 2026 – Commune de DUNIERES.

DCM 20260310-5

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2026 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

Investissement :	Dépenses : 2 788 594.99 €	Recettes : 2 788 594.99 €
Fonctionnement :	Dépenses : 3 670 575.41 €	Recettes : 3 670 575.41 €

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Monsieur Le Maire, à la majorité (une abstention : Robert VALLAT) :

- Approuve le budget primitif de la Commune pour l'année 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

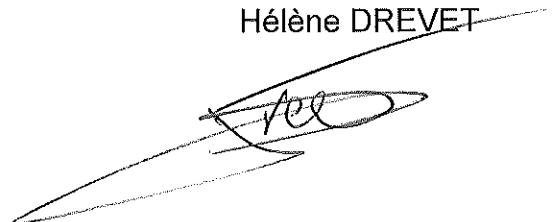
AR Prefecture

043-214300873-20260310-DCM20260310_5-DE
Reçu le 26/03/2026

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Hélène DREVET



AR Prefecture

043-214300873-20260310-DCM20260310_5-DE
Reçu le 26/03/2026